

Established by Convention
for the Conservation of
Anadromous Stocks in the
North Pacific Ocean



**NORTH PACIFIC
ANADROMOUS FISH
COMMISSION**

6640 Northwest Marine Drive
Vancouver B.C., Canada V6T 1X2
Telephone: (604) 228-1128
Facsimile: (604) 228-1135

27 mai, 1997

L'Honorable Lloyd Axworthy
Ministre des Affaires étrangères
Ministère des Affaires étrangères
125 Promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de me reporter à votre Note concernant une proposition pour l'addition à l'Accord de siège de la Commission des poissons anadromes du Pacifique nord d'une disposition visant l'emploi au Canada des dépendants des fonctionnaires de la Commission.

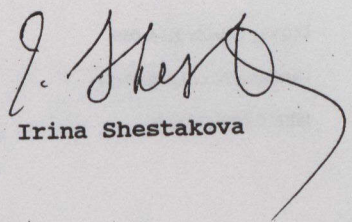
J'ai l'honneur d'accepter votre proposition d'ajouter un paragraphe à l'article 8 de l'Accord de siège, qui se lirait comme suit:

« 3. Les membres de la famille faisant partie du ménage des fonctionnaires de la Commission pourraient être autorisés à occuper un emploi au Canada, sous réserve des conditions établies par le Gouvernement du Canada. »

J'ai en outre l'honneur d'accepter votre proposition que cette Note, qui fait également foi en français et en anglais, de même que votre Note, constituent entre le gouvernement du Canada et la Commission des poissons anadromes du Pacifique nord un accord, modifiant l'Accord du 3 novembre 1993 relatif au siège de la Commission des poissons anadromes du Pacifique nord, qui entrera en vigueur à la date de cette réponse.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

La Directrice exécutive


Dr. Irina Shestakova